



Dossier de demande d'autorisation environnementale

« Projet Mistral » Développement de la production d'acier décarboné sur le site de Marcegaglia Fos-sur-Mer (13)

PJ n°47 – Capacités techniques et financières



Mai 2026

1. Présentation du groupe MARCEGAGLIA

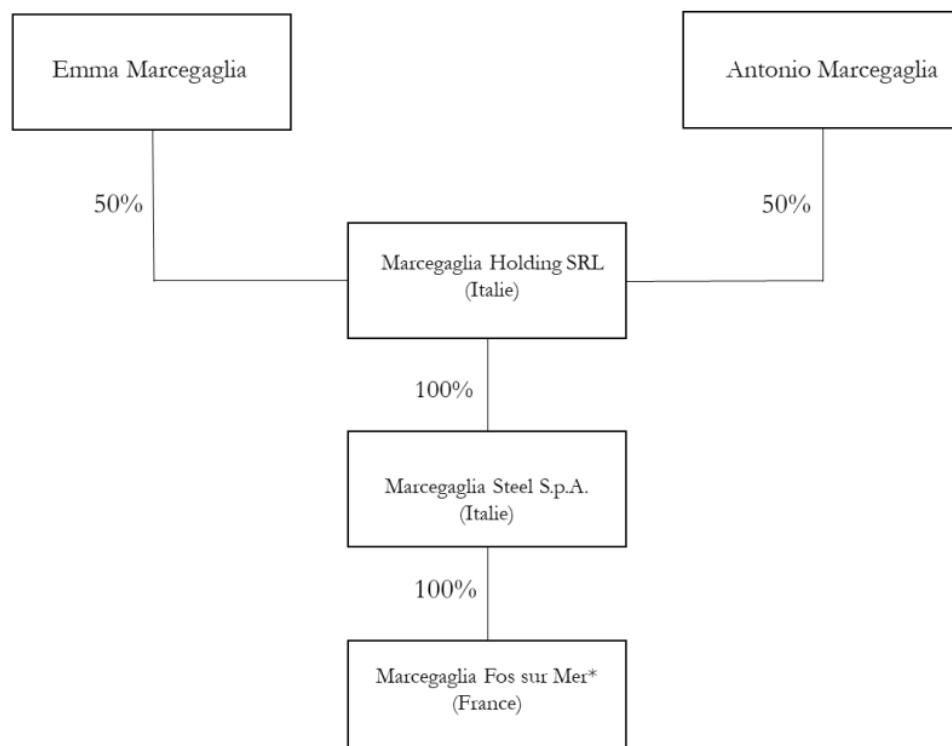
Par un jugement du 27 mars 2024, la chambre commerciale du tribunal judiciaire de Strasbourg a ouvert une procédure de redressement judiciaire au bénéfice de la société Ascometal Fos-sur-Mer SAS, société par actions simplifiée à associé unique, dont le siège social est sis Usine de Fos Sur Mer, Zone Industrielle du Ventillon, 13270 Fos-sur-Mer, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Salon-de-Provence sous le numéro 834 895 591.

Dans le cadre de cette procédure, les actifs corporels et incorporels appartenant à Ascometal Fos-sur-Mer ont été repris par la société MARCEGAGLIA FOS-SUR-MER dans les conditions prévues par le jugement du tribunal judiciaire de Strasbourg du 31 mai 2024.

Ce même jugement a fixé la date d'entrée en jouissance au 6 juin 2024.

Pour les besoins de la reprise, le groupe Marcegaglia a constitué la société MARCEGAGLIA FOS-SUR-MER, une société par actions simplifiée, enregistrée au registre du commerce et des sociétés de Salon-de-Provence sous le n° 928 327 196, ayant son siège social à l'usine de Fos-sur-Mer Zone industrielle du Ventillon 13270 Fos-sur-Mer et dont le représentant légal est Monsieur Antonio Marcegaglia agissant en qualité de Président.

Comme l'illustre l'organigramme ci-dessous, la société MARCEGAGLIA FOS-SUR-MER est entièrement détenue par le groupe Marcegaglia et peut donc s'appuyer sur la solidité financière de ce groupe et son expertise technique mondialement reconnue pour assurer l'exploitation de l'usine sidérurgique précédemment exploitée par Ascometal Fos-sur-Mer.



Fondé en 1959 par Steno Marcegaglia dans la ville de Gazoldo degli Ippoliti (Mantoue), le groupe Marcegaglia est un groupe familial actuellement entièrement détenu, contrôlé et dirigé par les enfants de son fondateur, Antonio et Emma Marcegaglia.

Le groupe Marcegaglia est **un acteur majeur du secteur sidérurgique international** et est notamment le premier transformateur indépendant d'acier au monde, qu'il produit également en partie lui-même, avec une gamme de produits allant de l'acier au carbone à l'acier inoxydable, des produits longs aux produits plats, des produits de base aux produits spécialisés (tréfilés en acier au carbone, tréfilés en acier pour usinages mécaniques grande vitesse ou encore tréfilés en aciers inoxydables).

Le groupe Marcegaglia est organisé autour de quatre principales sociétés d'exploitation, chacune d'entre elles étant spécialisée dans un segment industriel spécifique :

- Marcegaglia Carbon Steel S.p.A. qui agit en aval de la chaîne de production dans l'industrie de l'acier au carbone (avec la division des tubes plats et soudés) ;
- Marcegaglia Specialties S.p.A. spécialisée dans la transformation des aciers spéciaux (y compris sa division des barres inoxydables et spéciales) ;
- Marcegaglia Plates S.p.A. dédiée à la division des tôles ; et
- Marcegaglia Stainless Steel LDT : spécialisée dans la production et la transformation d'aciers spéciaux.

Le groupe Marcegaglia est principalement implanté en Italie et exploite également **36 usines à travers le monde**, réparties en Europe, Afrique (Tunisie), Asie, Amérique du Nord et Amérique du Sud.

Depuis sa création, le groupe Marcegaglia a développé un savoir-faire technique et un ensemble de capacités uniques sur le marché du laminage à chaud et à froid, ainsi qu'une présence commerciale couvrant tous les segments de produits (laminage à froid de produits au carbone et de produits inoxydables, finition et tubes, mais aussi tôles de forte épaisseur et produits longs).

2. Capacités techniques

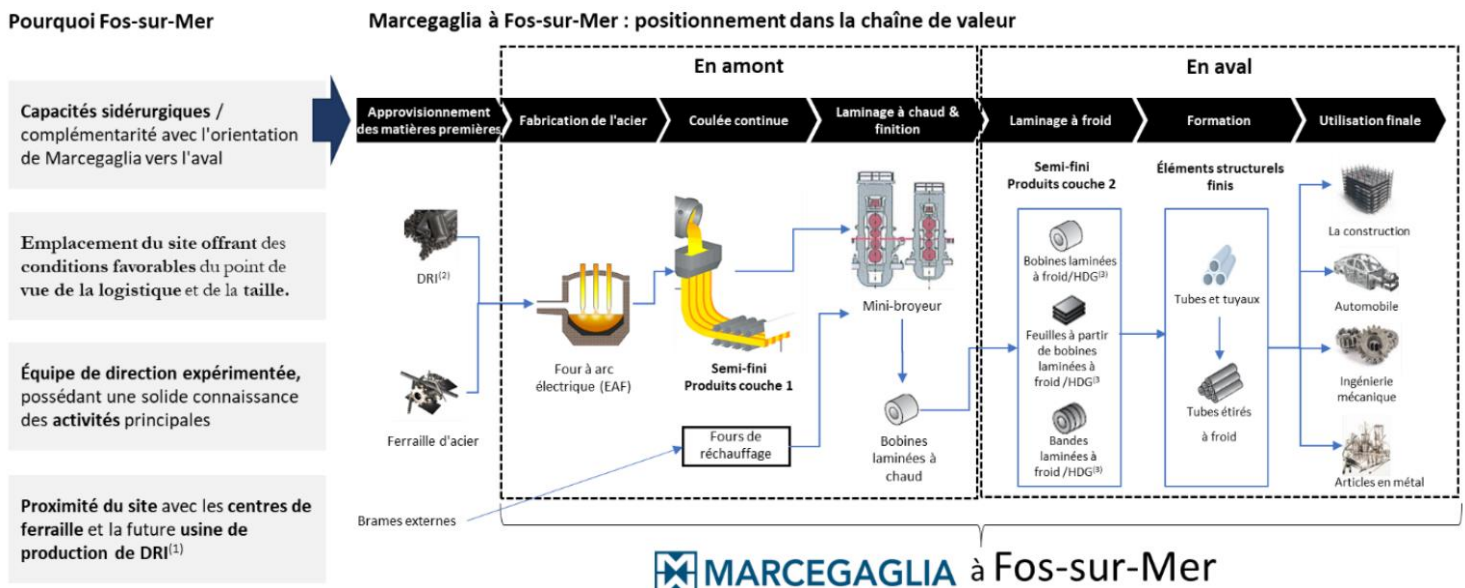
Conformément au jugement du tribunal judiciaire de Strasbourg du 31 mai 2024, MARCEGAGLIA FOS-SUR-MER a repris la totalité du personnel employés par ASCOMETAL FOS-SUR-MER (323 salariés dont 314 CDI et 9 apprentis) et l'intégralité des équipements présents sur le Site.

MARCEGAGLIA FOS-SUR-MER, en qualité de nouvel exploitant, s'appuiera donc sur les actifs matériels et immatériels ainsi que le personnel repris d'ASCOMETAL FOS-SUR-MER. Le changement d'exploitant n'aurait donc aucun impact négatif sur les capacités techniques déjà présentes sur le site de Fos-sur-Mer. Au contraire, le Site de Fos-sur-Mer bénéficiera des synergies qui seront générées par la reprise du groupe Marcegaglia.

2.1. Présentation générale des conditions d'exploitation du Site

Dans le cadre de la reprise du Site de Fos-sur-Mer, le groupe Marcegaglia entend porter un projet de transformation industrielle devant s'achever au cours de l'année 2029. Avant la mise en œuvre du Projet de transformation, le groupe Marcegaglia entend dans un premier temps poursuivre l'activité reprise en qualité de nouvel exploitant du Site, et ce dès la date d'entrée en jouissance décidée par le Tribunal.

Le Site de Fos-sur-Mer bénéficiera d'un positionnement privilégié dans la chaîne de valeur du groupe Marcegaglia, comme l'illustre le schéma ci-dessous :



2.2. Les moyens humains

Le personnel d'ASCOMETAL FOS-SUR-MER a été intégralement repris par MARCEGAGLIA FOS-SUR-MER dans le cadre du plan de cession faisant suite au redressement judiciaire, soit 323 salariés, dont 314 CDI et 9 apprentis.

Le nouvel exploitant bénéficiera ainsi de l'expérience, de la connaissance et du savoir-faire acquis par le personnel du Site.

Le personnel est composé de spécialistes des métiers de la métallurgie et des fonctions supports qui possèdent tous les savoir-faire nécessaires au bon fonctionnement du Site :

- Opérateurs et maîtrise spécialisés à l'aciérie, au laminage, à la tréfilerie ou aux parachèvements ;
- Personnel dédié aux études et la maintenance ;
- Personnel des laboratoires d'analyses et d'essais ;
- Personnel et structure HSE (Hygiène, Santé et Environnement) ;
- Personnel en charge de la logistique et des clients ;
- Personnel administratif.

Fin 2022, le Site employait 338 personnes avec la répartition suivante :

- 193 opérateurs ;
- 126 ETAM (Employés, Techniciens et Agents de Maitrise) ;
- 19 cadres.

Fin 2025, le Site employait 334 personnes avec la répartition suivante :

- 193 opérateurs ;
- 122 ETAM (Employés, Techniciens et Agents de Maitrise) ;
- 9 cadres.

Pour mener à bien son activité, l'usine fonctionne avec des équipes postées (2x8, 3x8 ou 4x8) et du personnel à la journée. Elle cesse son activité durant le mois d'août et en période de fin d'année pour effectuer des travaux de maintenance.

L'organisation de l'usine s'appuie sur 3 services de production et des services supports :

- Une direction de Site ;
- 3 Services de production (Aciérie, Barres, Fils) ;
- Des services supports (HSE, Achats, RH, Finance, Technique, Métallurgie qualité, informatique).

L'organigramme fonctionnel du Site de Fos-sur-Mer est et restera le suivant :

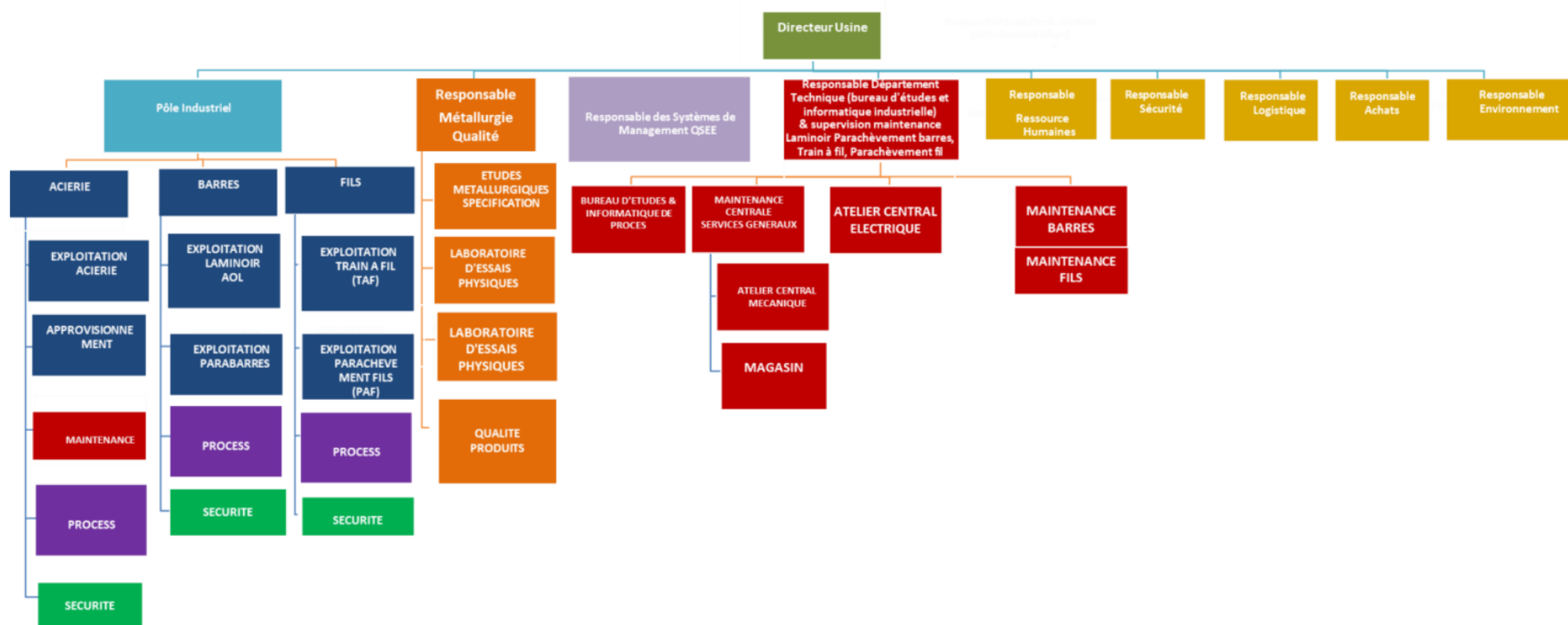


Figure 1: L'organigramme fonctionnel du Site MARCEGAGLIA de Fos-sur-Mer

Outre l'expérience du personnel, MARCEGAGLIA FOS-SUR-MER entend poursuivre la politique de formation des salariés du Site. Marcegaglia place ses travailleurs au centre de sa politique industrielle. La formation continue permet d'accroître les acquis professionnels ainsi que les connaissances en matière d'organisation et de sécurité. Le travail d'équipe est la pierre angulaire de la motivation du personnel y compris dans la recherche de l'efficacité et de la productivité. Le développement des compétences et la polyvalence sont des éléments stratégiques en termes de compétitivité et un facteur incitatif pour les salariés qui aspirent à la progression professionnelle.

La conservation des effectifs associée à une organisation orientée vers l'efficacité des différents processus mis en œuvre sur le Site ainsi que le développement des savoirs et savoirs faire du personnel permettront à

MARCEGAGLIA FOS-SUR-MER de poursuivre les opérations d'élaboration d'aciers longs spéciaux dans le respect de la réglementation notamment sur les plans environnementaux et sécurité.

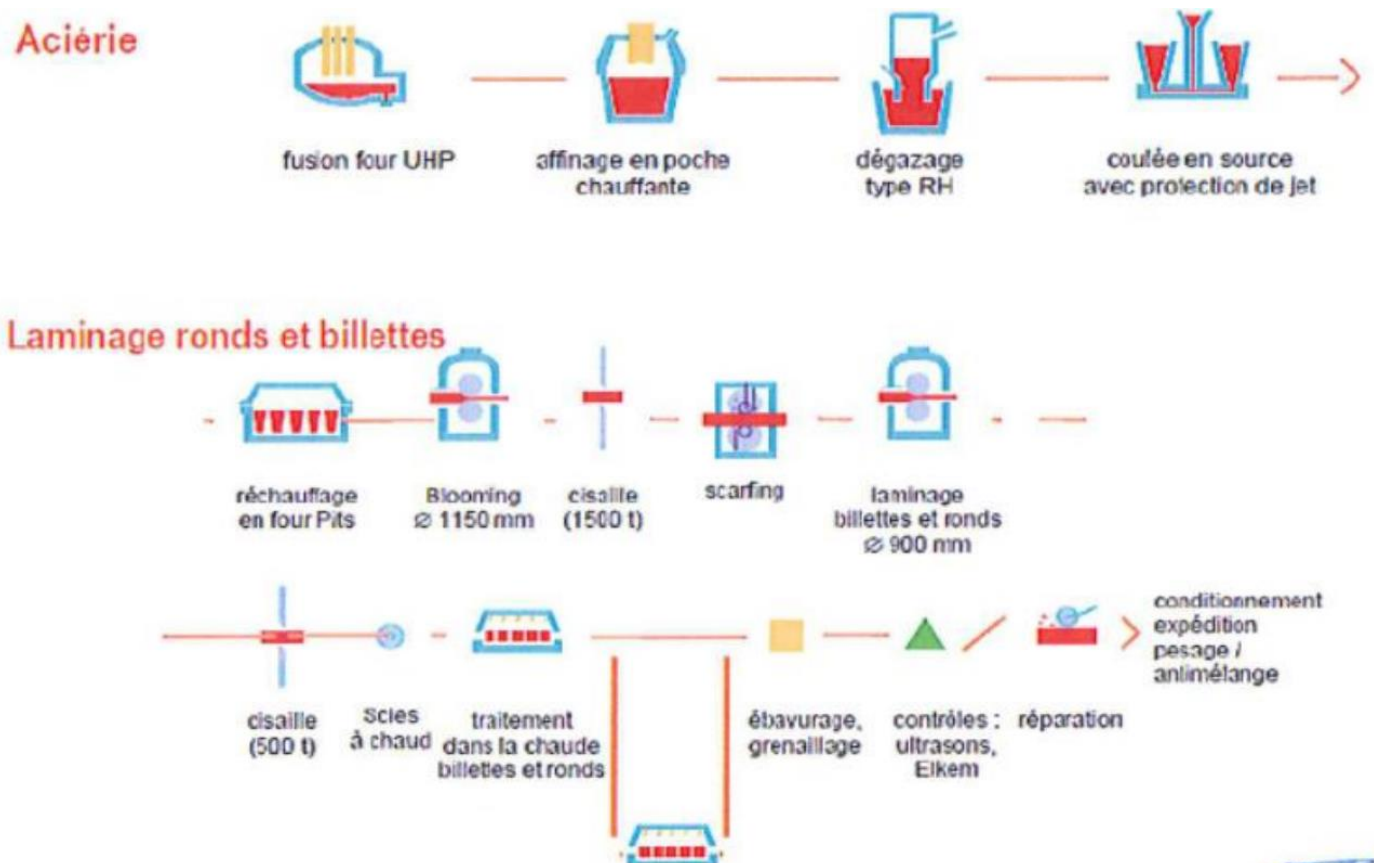
2.3. Les outils de production et équipements annexes

Le Site est et restera spécialisé dans les produits de fortes sections et de fil technique, destinés aux marchés du Roulement, de la Forge, de l'Energie et de la Mécanique. Il peut notamment s'appuyer sur :

- une importante capacité de traitements thermiques ;
- des homologations clients Roulements et automobiles ;
- des capacités de contrôles des aciers produits.

MARCEGAGLIA FOS-SUR-MER entend conserver la même filière de production (matières premières, outils, etc.) sur le Site de Fos-sur-Mer.

Pour rappel, la filière de production du Site de Fos-sur-Mer est la suivante :



Les produits issus de cette filière seront identiques à ceux élaborés auparavant, à savoir (A l'exception de la division fil machine) :

- des lingots de 5.3t à 10,4t ;
- des billettes et des blooms de section 70 à 400 mm ;
- des barres rondes de section allant de 80 à 325 mm ;
- des profils spéciaux (en T) ;
- des fils tréfilés de sections de 1 à 22 mm.

Au total, l'usine a produit 118,6 kton en 2022 et 104,2 kton en 2023.

Les outils et équipements de production du Site de Fos-sur-Mer ont tous été repris et seront exploités par MARCEGAGLIA FOS-SUR-MER. Ils sont suffisamment dimensionnés pour assurer la production prévue.

Le Site n'a pas été modifié et compte les installations principales suivantes :

- le parc de stockage des ferrailles (matières premières) ;
- l'aciérie électrique équipée d'un four à arc 120 tonnes ;
- le bâtiment de démoulage des lingots ;
- le train de laminage des barres ;
- l'unité de parachèvement des barres ;
- le train à fil ;
- une ligne de traitement de surface pour les fils (cuves successives de bains de traitement) ;
- la tréfilerie.

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de transformation, les usines existantes seront soumises à un programme de maintenance approfondi et à un examen des procédures d'exploitation afin d'obtenir une efficacité et une productivité maximales. Certaines installations seront modernisées, comme le four électrique à arc et le four à poche, et une attention particulière sera accordée à la logistique interne. La distribution électrique, actuellement obsolète, sera renouvelée avec une technologie de nouvelle génération.

2.4. Maintenance et entretien

La maintenance et l'entretien des outils et de leurs annexes sont effectués :

- « en temps réel » par les dépanneurs et les opérateurs postés en cas de dysfonctionnement ou de pannes ;
- lors des arrêts préventifs réalisés chaque semaine ;
- lors des arrêts du mois d'août et de fin d'année pour les interventions les plus importantes.

L'organisation mise en place par le nouvel exploitant permettra de maintenir ce mode de fonctionnement.

Plus précisément, l'usine est actuellement en bon état de maintenance. Toutefois, la partie distribution électrique (sous-station et transformateurs) nécessite un renouvellement technologique, de même que certains ponts roulants. Un programme de maintenance approfondi sera mis en place en ce qui concerne les systèmes existants afin de rétablir un bon niveau d'efficacité et de réduire les coûts d'exploitation.

Pour l'ensemble de l'activité décrite ci-dessus, nous avons envisagé d'allouer 5 % de la totalité de l'investissement, soit environ 30 millions d'euros. Conformément à la politique du groupe Marcegaglia, l'attention portée au maintien de l'efficacité de ses installations est un aspect extrêmement important qui représente en général plus de 10 % des coûts d'exploitation en termes de pièces de rechange et de prestations d'entretien.

2.5. Qualité, hygiène, sécurité et environnement du Site

Le groupe Marcegaglia, conscient de l'importance des questions de santé, de sécurité, d'environnement et d'énergie, s'est engagé à mener ses activités commerciales en assurant l'intégrité psychophysique de ses employés et en agissant pour la réduction de son impact environnemental et l'amélioration de sa performance énergétique.

Marcegaglia Fos-sur-Mer mettra en œuvre la politique HSE du groupe Marcegaglia sur le site conformément aux engagements et au plan d'action élaborés au niveau du groupe.

ENGAGEMENTS

Tout en reconnaissant l'importance des questions HSE, il est de la responsabilité de Marcegaglia Fos-sur-Mer d'adhérer pleinement aux principes suivants :

- s'engager à respecter la législation en matière d'environnement, d'énergie, de santé et de sécurité au travail ;
- reconnaître la sécurité au travail comme un objectif élémentaire et prioritaire, et non comme une opposition à d'autres objectifs de l'entreprise ;
- promouvoir la participation et la consultation des salariés comme base pour atteindre les objectifs fixés en matière de réduction des accidents et des dangers ;
- offrir des conditions de travail sûres et saines afin de prévenir les blessures et les maladies ;
- réduire constamment les incidences sur l'environnement afin de protéger l'environnement et de prévenir la pollution ;
- utiliser l'énergie de manière rationnelle afin d'améliorer l'efficacité énergétique.

PLAN D'ACTION

Le plan d'action visant à atteindre les objectifs décrits ci-dessus est résumé ci-dessous :

- l'amélioration continue des procédés, des systèmes de gestion, des performances en matière d'environnement, d'énergie, de santé et de sécurité au travail, ainsi que la promotion d'activités de coordination entre les personnes en charge de la prévention et de la protection incluant des moments d'échange et de discussion ;
- la prévention des risques tant dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail que dans le domaine de l'environnement, en accordant une attention particulière à la gestion des produits chimiques et à la sécurité des machines ;
- la sensibilisation du personnel par des programmes spéciaux d'éducation, d'information et de formation ;
- la sensibilisation des entreprises extérieures (fournisseurs de biens/services et sous-traitants) aux éventuels risques d'interférence et aux incidences sur l'environnement ou l'énergie, notamment par le biais d'audits spécifiques ;
- la promotion, au sein des sites, d'initiatives visant à diffuser et à accroître les connaissances en matière de sécurité, d'environnement et d'énergie ;
- l'évaluation et la distribution à tous les travailleurs d'équipements de protection individuelle en fonction des besoins mis en évidence par l'évaluation des risques, y compris l'attention portée aux risques ergonomiques ;
- la prévention des non-conformités potentielles en matière de santé et de sécurité au travail et d'environnement, en mettant l'accent sur l'énergie ;
- la réduction de la consommation en eau, en favorisant la réutilisation et en optimisant les processus d'épuration ;
- la modernisation des systèmes d'extraction et de réduction des émissions dans l'atmosphère ;

- l'évaluation de la prévention des nuisances environnementales telles que les odeurs, le bruit, les vibrations et le trafic induit ;
- le développement de projets visant à encourager la réduction des déchets ou leur valorisation plutôt que leur élimination ;
- l'implication et l'engagement dans la recherche du respect de l'environnement naturel ;
- le contrôle constant et continu de la performance énergétique ;
- l'attention portée aux phases d'évaluation, de conception et d'achat de produits économes en énergie visant à améliorer la performance énergétique notamment grâce à des outils d'évaluation du coût du cycle de vie ;
- l'évaluation et le test des scénarios d'urgence possibles, y compris la gestion des risques d'incendie ;
- l'adoption, lorsque cela est économiquement et techniquement possible, des meilleures technologies disponibles pour garantir et améliorer la fiabilité des installations de production en ce qui concerne l'environnement et l'efficacité énergétique ;
- la facilitation des processus d'économie circulaire et des procédés industriels ;
- la promotion d'une chaîne d'approvisionnement durable, par le biais d'études d'analyse du cycle de vie (ACV) et de certifications EPD (« Environmental Product Declaration ») ;
- la prise de conscience que la composante biodiversité fait partie intégrante des choix stratégiques de l'entreprise.

Les principes et les objectifs sont ainsi définis, tandis que la mise en œuvre et le cadre sont laissés aux différents services du Site, tout comme la gestion des ressources, la planification et la définition des activités opérationnelles et l'évaluation des performances et des actions d'amélioration. L'examen du système de gestion intégré du site est considéré comme fondamental pour l'évaluation des performances et l'amélioration continue. L'engagement est pris d'assurer la participation des dirigeants du site.

3. Capacités financières du site

3.1. Le financement du groupe

MARCEGAGLIA FOS-SUR-MER est une société nouvellement constituée, pour les besoins de l'offre de reprise qui a été présentée par le groupe Marcegaglia, dont le capital social s'élève à 50 000 000 euros.

Le financement de MARCEGAGLIA FOS-SUR-MER s'appuiera sur le groupe Marcegaglia.

Plus précisément, le montant total des besoins financiers pour soutenir l'investissement est estimé à 1190 millions d'euros (pour un CAPEX d'environ 885 millions d'euros et un fonds de roulement d'environ 305 millions d'euros), dont 350 millions d'euros en capital et 800 millions d'euros de dette bancaire à long terme., les 40 millions d'euros restants seront générés par le Free Cash Flow. Plus de 30 % des besoins financiers seront donc couverts par des fonds propres et le reste par des financements bancaires. Les dépenses d'investissement seront ventilées selon les mêmes pourcentages.

Le groupe Marcegaglia dispose d'une solidité financière avérée et reconnue. La société dispose d'un excédent de 800 millions d'euros de trésorerie disponible et de 1,4 milliards d'euros de lignes engagées non tirées dans le cadre de différents programmes.

En outre, du fait de sa solidité financière, le Groupe Marcegaglia dispose d'une capacité très importante de recours au crédit auprès notamment de ses partenaires bancaires historiques en France, à savoir BNP Paribas et le Crédit Agricole.

Ainsi et au titre des années 2021 à 2024, le bilan financier du Groupe Marcegaglia fait ressortir les éléments suivants (Les données 2025 ne sont pas encore disponibles à ce jour).

MARCEGAGLIA STEEL

HIGHLIGHTS - DATI DI SINTESI

Sales - Vendite (euro/000)	2022	2021	Change Variazione
steel Italy - Italia	8.466.271	7.409.206	14,3%
steel Abroad - Estero	960.312	797.619	20,4%
(Elimination of intercompany items) (elisioni infragruppo)	(852.247)	(454.187)	87,6%
consolidated sales - vendite consolidate	8.574.336	7.752.638	10,6%
consolidated sales of finished products vendite aggregate di prodotti finiti	8.403.797	7.341.310	14,5%

RESULTS - RISULTATI (euro/000)			
EBITDA - M.O.L.	727.122	632.665	14,9%
amortisation, depreciation and allowances ammortamenti e altri accantonamenti	170.196	163.661	4,0%
net profit (loss) - utile netto	411.544	312.663	31,6%
cash flow from operations (after changes in NWC) cash flow operativo (post variazioni CCN)	245.825	471.209	-47,8%

NET SHIPPING of finished products (tons) SPEDIZIONI NETTE prodotto finito (ton.)	5.449.271	5.797.415	-6,0%
---	-----------	-----------	-------

EMPLOYEES - DIPENDENTI			
Italy - Italia	3.994	3.930	1,6%
Abroad - Estero	1.838	1.949	-5,7%
Total consolidated companies in Marcegaglia Steel Totale società consolidate in Marcegaglia Steel	5.832	5.879	-0,8%

MARCEGAGLIA STEEL

HIGHLIGHTS - DATI DI SINTESI

Sales - Vendite (euro/000)	2024	2023	Change Variazione
Steel Italy - Italia	6.006.069	6.835.755	-12,1%
Steel Abroad - Estero	1.840.967	2.102.266	-12,4%
(Elimination of intercompany items) (Elisioni infragruppo)	(1.025.159)	(1.162.582)	-11,8%
Consolidated sales - Vendite consolidate	6.821.878	7.775.440	-12,3%
Consolidated sales of finished products Vendite aggregate di prodotti finiti	7.155.183	7.904.714	-9,5%

RESULTS - RISULTATI (euro/000)

EBITDA - M.O.L.	430.340	584.042	-26,3%
amortisation, depreciation and allowances ammortamenti e altri accantonamenti	202.157	192.249	5,2%
net profit (loss) - utile netto	103.447	191.186	-45,9%
cash flow from operations (after changes in NWC) cash flow operativo (post variazioni CCN)	356.818	349.754	2,0%

NET SHIPPING of finished products (tons) SPEDIZIONI NETTE prodotto finito (ton.)	5.728.477	5.933.588	-3,5%
---	-----------	-----------	-------

EMPLOYEES - DIPENDENTI

Italy - Italia	3.889	3.964	-1,9%
Abroad - Estero	2.668	2.604	2,5%
Total consolidated companies in Marcegaglia Steel Totale società consolidate in Marcegaglia Steel	6.557	6.568	-0,2%

3.2. Les dépenses liées à la protection de l'Environnement

Le groupe Marcegaglia entend mettre en œuvre une véritable transformation industrielle progressive du Site de Fos-sur-Mer, à travers notamment :

- le recours à une ingénierie différente pour la coulée continue (brame plate épaisse au lieu de lingots actuellement) ;
- la fabrication d'un nouveau four de réchauffage destiné à la transformation des brames en acier au carbone qui proviendront d'un fournisseur externe et des brames en acier inoxydable qui proviendront de l'atelier de fusion de Sheffield ;
- la fabrication d'une usine de dernière génération. Le laminoir sera très flexible et transformera les brames en acier au carbone et en acier inoxydable en bobines laminées à chaud, avec un objectif de production totale d'environ 2 millions de tonnes.

Comme indiqué ci-dessous, le montant des dépenses relatives aux investissements (capex) que le groupe Marcegaglia prévoit d'effectuer pour la réalisation de ce Projet de transformation s'élève à environ 1200 millions d'euros.

Ce projet entend répondre au grand défi posé au secteur sidérurgique dans la mesure où l'ensemble de l'industrie européenne du carbone plat doit s'engager une démarche de décarbonisation, ce qui implique un passage important de la voie intégrée polluante Bof/Bf à la voie verte EAF/Scrap ou DRI.

Marcegaglia veut être un précurseur et un acteur clé dans cette ère de décarbonisation.

3.3. Garanties financières

Conformément à la note n° 2 « ASCOMETAL – REPRISE MARCEGAGLIA » établie le 10 avril 2024 par les services compétents de la préfecture des Bouches-du-Rhône, le Site est uniquement soumis aux garanties financières prescrites par le 1er alinéa de l'article R. 516-1 du code de l'environnement.

Le dernier acte de cautionnement pour les garanties financières liées aux déchets date de 2020 et s'élève à 660 539,40 €. Au regard de l'article 1.5.2.1 de l'arrêté préfectoral du 16 novembre 2017 cadrant les activités du site, le montant des garanties financières s'élève à 654 993,73 € pour l'année 2024.

Ce montant doit toutefois être réactualisé compte tenu de l'évolution de l'indice de référence TP01 depuis cette date. L'indice TP01 en février 2024 est de 129,9 alors qu'il était en juin 2015 de 104,1. Ainsi le montant recalculé est de $(129,9/104,1) \times 654\,993,73 = 817\,326,47$ €.

Concernant la future installation de stockage des laitiers, le calcul des garanties financières a été réalisée. Le détail est dans la PJ60/68 du dossier d'autorisation.

Le tableau suivant détaille le montant des garanties financières par année :

	Casier laitier historique	Casier laitier frais	Somme
2028	1 867 405	0	1 867 405
2029	1 400 554	499 652	1 900 206
2030	1 400 554	499 652	1 900 206
2031	1 400 554	499 652	1 900 206
2032	1 400 554	499 652	1 900 206
2033	1 400 554	499 652	1 900 206
2034	1 050 415	374 739	1 425 154
2035	1 050 415	374 739	1 425 154
2036	1 050 415	374 739	1 425 154
2037	1 050 415	374 739	1 425 154
2038	1 050 415	374 739	1 425 154
2039	0	281 054	281 054
2040	0	281 054	281 054
2041	0	281 054	281 054
2042	0	281 054	281 054
2043	0	281 054	281 054